

# RAPPORT ANNUEL DE LA FONDATION POUR LE RÉARMEMENT MORAL

Exercice 1954

## La Conférence de 1954

Du 29 mai à fin septembre, 5390 délégués de 75 pays, dont 10 ministres de différents gouvernements, 207 représentants de l'Afrique et 356 de l'Asie, ont pris part à cette assemblée dont le thème était: " Une sagesse politique nouvelle pour un monde nouveau."

Elle a été une illustration frappante de ce que le journal bernois " Der Bund " déclarait le 19 mai en commentant la conférence asiatique de Genève et annonçant l'ouverture de la conférence de Caux: " Tout au plus ressortira-t-il de Genève un compromis qui atténuera pour quelque temps les passions sanglantes, mais ne supprimera pas les divergences fondamentales. A Caux au contraire se construit peu à peu un édifice spirituel qui abolit véritablement la haine au lieu de l'apaiser seulement. Cette idéologie vivante et efficace influence chaque aspect de la personnalité humaine, sous nos latitudes comme dans le monde entier. Elle recherche honnêtement, sans arrière-pensée intéressée, l'entente et la compréhension et, de ce fait elle les rend possibles."

## Rapport de l'exercice 1954

Au cours de la neuvième année de son existence, la Fondation pour le Réarmement moral a continué à développer le centre mondial du Réarmement moral installé à Caux sur Montreux. Comme la Fondation l'avait fait au cours des années précédentes, elle a remis à la Société Immobilière de Caux la responsabilité de l'organisation technique de l'Assemblée mondiale pour le Réarmement moral et elle chargea cette société de tous les travaux d'aménagement de l'ensemble de nos immeubles. Elle a continué à avancer à la Société Immobilière de Caux les fonds nécessaires à ces travaux,

La Société Immobilière de Caux a poursuivi son programme d'entretien et d'aménagement de ses immeubles. La Fondation pour le Réarmement moral possède à la fin de l'exercice 1954, le 94,8% du capital social de cette société (Annexes 1,2 et 3 : rapport, bilan, compte de Pertes et Profits et détail du compte d'exploitation de la S.I. de Caux.)

L'ensemble des frais facturés par la Société Immobilière à notre Fondation s'est monté à fr. 1'494'500.-- dont le détail se trouve dans l'annexe 3 de ce rapport.

La Société Immobilière Régina S.A. a continué son existence propre. La S.I. de Caux a loué le Grand Hôtel et s'est chargée de l'ensemble des travaux d'entretien et de réfection (Annexe 4 et 5: rapport, bilan et compte de Pertes et Profits de la S.I. Régina)

Au cours de cette année, notre Fondation, en accord avec ses statuts a contribué aux frais de ses collaborateurs permanents pour une somme de fr. 324'821.-- (Annexe 6 : frais des collaborateurs permanents).

La Fondation a pris en charge les frais du Service des Publications du Réarmement moral se montant cette année à fr. 5'761.91. Les frais du Service d'Information de Caux ont été partiellement compensés par le bénéfice de la vente des livres et les abonnements au Service d'Information (Annexe 7).

Au cours de l'exercice 1954, les dons reçus par la Fondation et destinés à couvrir l'ensemble des frais de son travail se sont élevés à fr. 1'700'174.50. Le fonds social se monte à la fin de ce neuvième exercice à la somme globale de fr. 2'042'461.20, en diminution de fr. 194'032.25 par rapport à l'exercice précédent. (Annexes 8, 9 et 10 : compte de Pertes et Profits, bilan et état des titres de la Fondation). Conformément à l'article 8 de nos statuts, la comptabilité de la Fondation a été vérifiée par la Fiduciaire A. Weissenbach à Lausanne, dont le rapport se trouve joint à ce document (Annexe 11).

Pour le Conseil de la Fondation

Caux, le 25 octobre 1955

Henrik Schaefer

Philippe Lottu

SOCIETE IMMOBILIERE DE CAUX

Rapport de l'exercice 1954

Lors du dernier exercice du 1er janvier au 31 décembre 1954, nos immeubles ont été utilisés comme l'année précédente pendant environ quatre mois, soit de juin à octobre.

Le nombre des nuitées s'est élevé à 101.642.

Nous avons procédé à une nouvelle étape importante dans l'amélioration de la salle de théâtre où nous avons rénové le plateau de la scène et construit une nouvelle cabine pour les projecteurs.

La salle à manger du quatrième étage et la cafétéria ont été dotées de nouveaux plafonds acoustiques.

Nous avons également dallé et plafonné de façon adéquate les locaux utilisés pour les stocks de l'administration et du service des Publications.

Durant toute l'année les réparations courantes et l'entretien normal se sont poursuivis afin de maintenir nos bâtiments en parfait état.

Tous ces travaux ont été comptabilisés comme frais d'exploitation, c'est pourquoi nous n'avons pas fait d'amortissements supplémentaires sur les immeubles. Par contre, nous avons amorti régulièrement le compte des machines et du mobilier.

Comme les années précédentes, nous avons pu facturer à la Fondation pour le Réarmement moral l'ensemble de nos frais, pour un montant total de Fr. 1.494.500.-, ce qui nous permet de boucler notre exercice avec un solde actif de Fr. 1.829,22, y compris le solde reporté de l'année précédente, que le Conseil d'administration vous propose de reporter à nouveau.

Le président  
du Conseil d'administration

H. Schaefer

## SOCIETE IMMOBILIERE DE CAUX S.A.

B i l a n

au 31 décembre 1954

	<u>A c t i f</u> frs	<u>P a s s i f</u> frs
Disponible	11.252,93	
Provisions	30.480,65	
Mobilier et Machines	539.622.—	
Immeubles	1.585.476,13	
Débiteurs	3.000.—	
Fournisseurs		6.507,25
Comptes courants		654.459,38
Hypothèques		1.112.035,86
Capital-Actions		395.000.—
Profits et Pertes		1.829,22
	<hr/>	<hr/>
	2.169.831,71	2.169.831,71
	<hr/>	<hr/>

SOCIETE IMMOBILIERE DE CAUX

Compte de Pertes et Profits

au 31 décembre 1954

	<u>D o i t</u>	<u>A v o i r</u>
	frs	frs
Solde reporté		1.765,98
Résultat brut		207.541,24
Intérêts	65.596,70	
Impôts et Assurances	48.219,50	
Amortissement Vaisselle	4.479,20	
Amortissement Bureau	3.240.—	
Amortissement Installation	32.730,10	
Amortissement Véhicules	840.—	
Amortissement Mobilier	52.372,50	
Solde au 1.I.1954	1.765,98	
Bénéfice	<u>63,24</u>	
	<u>209.307,22</u>	<u>209.307,22</u>
=====	=====	=====
<u>Intérêts et Frais de Banque</u>		
Intérêts hypothécaires	459,20	
Intérêts sur Prêt Fondation	65.137,50	
	<u>65.596,70</u>	
	=====	
<u>Impôts</u>		
Impôt communal	4.828,25	
Impôts communal et cantonal	4.850,75	
Taxes de séjour	20.328,40	
	<u>30.007,40</u>	
	=====	
<u>Assurances</u>		
Immobilières	18.212,10	
	=====	

SOCIÉTÉ IMMOBILIERE REGINA S.A.

Caux sur Montreux

Rapport de l'exercice 1954

Comme l'année précédente, l'immeuble de notre Société a été loué à la Société Immobilière de Caux pour la Conférence mondiale du Réarmement moral. Il a été ouvert pendant environ quatre mois.

En cours d'exercice, nous avons transformé le sixième étage de la tourelle centrale, rendant ainsi les chambres beaucoup plus confortables.

L'installation d'un groupe de W.C., douches et lave-mains à proximité des dortoirs du rez-de-chaussée représente également une amélioration notable de notre immeuble.

La suppression des tourelles d'angles nous a permis, tout en récupérant de la place pour certaines chambres, d'améliorer dans une mesure appréciable l'allure extérieure du bâtiment.

Nous notons pour mémoire les travaux permanents d'entretien et les réparations courantes qui nous ont permis de maintenir notre immeuble en parfait état.

Tous les travaux ont été comptabilisés comme frais d'exploitation. Nous n'avons de ce fait pas procédé à un amortissement supplémentaire du compte Immeuble.

Malgré une augmentation du prix de location, nous enregistrons une petite perte de Fr. 19,85 sur le résultat de l'exercice, ce qui ramène le solde actif du compte de pertes et profits à Fr. 646,51, que le Conseil d'administration vous propose de reporter à nouveau.

le président  
du Conseil d'administration

H. Schaefer

## SOCIETE IMMOBILIERE REGINA

B I L A N  
 au 31 décembre 1954

	<u>A c t i f</u>	<u>P a s s i f</u>
	frs	frs
Immeuble	511.765,11	
Mobilier	126.136,10	
Transitoire	870.—	
Sté Immobilière de Caux c/o	45.861,25	
Fondation c/c		8.985,95
Prêt Fondation		600.000.—
Capital - Actions		75.000.—
Pertes et Profits		646,51
	684.632,46	684.632,46

Pertes et Profits au 31 décembre 1954

	<u>D o i t</u>	<u>A v o i r</u>
	frs	frs
Solde reporté		666,36
Location Grand Hôtel		29.500.—
Impôts et Assurances	6.909,85	
Intérêts sur Prêt Fondations	22.500.—	
Divers frais	110.—	
Solde au l.I.	666,36	
Perte	19,85	
	646,51	
	30.166,36	30.166,36

Détail du Compte d'exploitation de la Société Immobilière de Caux  
(Frais de la Conférence)

<u>Frais Alimentation</u>		
1. Boulangerie	31.443,27	
2. Epicerie	164.060,90	
3. Fruits et légumes	94.014,20	
4. Produits laitiers	118.737,08	
5. Viande et poissons	228.381,35	
6. Nourriture à l'extérieur	2.258,70	
7. Douane sur dons alimentaires	<u>9.814,35</u>	648.709,85
<u>Frais du personnel</u>		
1. Salaires	204.275,45	
2. Transports, déplacements	24.798,35	
3. Assurances	<u>16.341,40</u>	245.415,20
<u>Frais pour Locaux</u>		
1. Loyers payés	3.207,70	
2. Eau	5.174,30	
3. Electricité	41.589,70	
4. Nettoyage	21.813,15	
5. Chauffage	71.640,50	
6. Location Grand Hôtel	<u>29.500.—</u>	172.925,35
<u>Entretien et Réparations</u>		
1. Immeubles	96.925,75	
2. Jardin	8.435,75	
3. Mobilier	13.793,20	
4. Verrerie-Vaisselle	18.024,30	
5. Lingerie-Buanderie	2.294,50	
6. Machines et Matériel	<u>7.346,90</u>	146.820,40
<u>Frais d'administration</u>		
1. Téléphone	18.232,40	
2. Télégrammes	12.951.—	
3. Taxes postales	6.142,95	
4. Fournitures de bureau	12.858,30	
5. Frais divers	<u>812,40</u>	50.997,05
<u>Frais divers</u>		
1. Autos	14.892,60	
2. Intérêts, frais banque	65.596,70	
3. Impôts et Assurances	48.219,50	
4. Transports	21.136,90	
5. Pharmacie	2.168,50	
6. Théâtre	1.773,50	
7. Imprimerie	3.050.—	
8. Douane	18.104,05	
9. Enregistrement	537,05	
10. Son	9.711,90	
11. Film	9.948,95	
12. Divers	<u>5.193,20</u>	200.332,85
Amortissements divers		<u>93.661,80</u>
		1.558.862,50
Recettes diverses		<u>10.425,74</u>
		1.548.436,76
Pertes et Profits		<u>63,24</u>
Frais de la Conférence		<u>1.548.500.—</u>



FONDATION POUR LE REARMEMENT MORAL  
Compte Collaborateurs

Pertes et Profits au 31 décembre 1954

Transports et Voyages	112.548,65	
Equipes nationales	155.569,65	
Equipe suisse	56.702,70	
Frais pris en charge Fondation		324.821.--
	324.821.--	324.821.--

Bilan au 31 décembre 1954

Caisse	261,60	
Fondation c/o		261,60
	261,60	261,60

## SERVICE DES PUBLICATIONS DU REARMEMENT MORAL

Compte Marchandise au 31 décembre 1954

Inventaire au 1er janvier 1954	81.253.—	
Achats au cours de l'année	47.749,86	
Vente annuelle		77.960,08
Inventaire au 31 décembre 1954		63.543,50
Bénéfice sur vente	12.500,72	
	<u>141.503,58</u>	<u>141,503,58</u>
	=====	=====

Pertes et Profits au 31 décembre 1954

Bénéfice sur vente		12.500,72
Service Information		33.834,05
Recettes diverses		1.034.—
Dons pour Publications		58,15
Frais Editions	438,10	
Service Information	44.852,50	
Presse	454,70	
Fournitures de bureau	2.360,80	
Douane	1.035,75	
Expéditions	2.021,15	
Fournitures	137,18	
Divers	1.888,65	
Frais de l'exercice		5.761,91
	<u>53.188,83</u>	<u>53.188,83</u>
	=====	=====

Bilan au 31 décembre 1954

Caisse	2.442,68	
Chèques postaux, Lausanne	8.767,71	
Chèques postaux, Berne	4.736,10	
Marchandise	63.543,50	
Fondation c/c		76.297,34
Créanciers		3.430,55
Banque populaire, Montreux	237,90	
	<u>79.727,89</u>	<u>79.727,89</u>
	=====	=====

## FONDATION POUR LE REARMEMENT MORAL

Pertes et Profits au 31 décembre 1954

Dons		1.578.671,90
Revenus sur titres		110.189,60
Recettes diverses		11.313.—
Mountain House, location	54.000.—	
Facture Conférence	1.494.500.—	
Collaborateurs	324.821.—	
Administration	1.034,65	
Frais divers	2.469,85	
Intérêts et frais banque	234,34	
Amortissement véhicules	11.385.—	
Frais publications	5.761,91	
Diminution Fonds social		194.032,25
	<u>1.894.206,75</u>	<u>1.894.206,75</u>

1.700.174,50

## FONDATION POUR LE REARMEMENT MORAL

B i l a n au 31 décembre 1954

	<u>A c t i f</u>	<u>P a s s i f</u>
	<u>A c t i f</u>	<u>P a s s i f</u>
	frs	frs
Caisse	7.620,67	
Chèques postaux, Berne	22.159,60	
Chèques postaux, parrainage	85,95	
Crédit Suisse, Berne	4.696.—	
Banque Populaire Suisse c/c	66.492,16	
Banque Populaire c/attente	2.093,95	
Banque Nationale, Paris	6.385,45	
Banque Nationale, Paris	77,90	
Banque à Langenthal	15.282.—	
Banque Langenthal, créance fr.	396.460.—	
Titres	112.176,95	
Prêts Sté Immobilière S.A.	1.097.000.—	
Prêt Regina S.A.	600.000.—	
Véhicules	26.565.—	
Fonds ouvriers, Berne	1.604.—	
Publications c/c	76.297,34	
Collaborateurs c/c	261,60	
Sté Immobilière S.A. c/c	606.271,63	
Regina S.A. c/c	8.985,95	
Réserve spéciale		600.000.—
Créance française		398.054,95
Fonds social		2.042.461,20
	<hr/>	
	3.040.516,15	3.040.516,15
	<hr/> <hr/>	

## FONDATION POUR LE REARMEMENT MORAL

Inventaire des Titres au 31 décembre 1954

1. <u>Actions de la Sté Immobilière de Caux</u>		
2.216 act. ord. de Fr. 1.-	2.216.--	
12.000 " privilégiées A 10.-	120.000.--	
6.000 " " B 40.-	240.000.--	
6.139 " " C 2.-	12.278.--	
	<u>374.494.--</u> *)	
	=====	
valeur comptable		37.176,95
2. 250 actions de Sté Immobilière Regina **)		75.000.--
3. 6 actions Sanatorium de Montreux		p.m.
4. 20 actions de l'Hôtel du Parc à Glion		p.m.
5. Hypothèque IIe rang c/S.I. de Caux S.A.		450.000.--
		<u>562.176,95</u>
		=====

\*) Sté Immobilière de Caux :

Valeur nominale en notre possession :  
 374.494.- sur 395.000.--  
 soit les 94,8 % du capital social

\*\*) Sté Immobilière Regina :

En notre possession 100 % du capital social

R A P P O R T

concernant

LA VERIFICATION ANNUELLE DES COMPTES

DE L'EXERCICE 1954

de la

FONDATION POUR LE REARMEMENT MORAL

à CAUX s/MONTREUX

En exécution du mandat qui nous a été confié par le Conseil de Fondation, en application de l'art. 8 des statuts, nous avons procédé, à Caux s/Montreux, au contrôle annuel des comptes de la Fondation, arrêtés au 31 décembre 1954.

Par de nombreux sondages, nous avons vérifié l'exactitude des écritures comptables, à l'appui des pièces justificatives.

Il nous a ainsi été possible de constater que la comptabilité est toujours très soigneusement tenue. Tous les renseignements et documents que nous avons été appelés à demander, pour l'exécution de notre travail, nous ont été fournis spontanément sans restriction, à notre entière satisfaction.

Nous avons vérifié les existants en banques et aux comptes de chèques postaux, ainsi que la concordance des comptes de la S.I. de Caux S.A. et de la S.I. Regina S.A. avec ceux ouverts au nom de la Fondation dans les livres de ces deux sociétés.

Nous sommes dès lors en mesure de certifier que le bilan au 31 décembre 1954 et le compte de résultat pour 1954, reproduits en annexes nos 1 et 2, sont en tous points conformes aux livres originaux de la Fondation et qu'ils sont établis conformément aux règles établies dans cette matière.

Le total des dons et autres recettes atteint,  
pour 1954 . . . . . Fr. 1.700.175,50

Quant aux dépenses faites en 1954 par la  
Fondation, pour poursuivre son but, fixé à l'art. 3  
de ses statuts, elles totalisent Fr. 1.882.821,75.

montant auquel s'ajoute l'amor-  
tissement sur le parc de véhi-  
cules de . . . . . Fr. 11.385.—

soit un total de charges de . . . . . Fr. 1.894.206,75

il apparaît ainsi un excédent de charges pour  
1954 de . . . . . Fr. 194.031,25

lequel a été prélevé sur le Fonds social.

Il a, de plus, été porté en diminution de ce dernier un montant de  
Fr. 60.977,10, représentant un abandon de créance contre la "Gemeinschaft  
der Freunde der moralischer Aufrüstung", à Bonn, selon décision du Conseil  
de Fondation.

Le Fonds social se réduit ainsi, au 31 décembre 1954, à Fr. 2.042.461.—,  
s'exprimant comme suit :

a) Fonds investis dans les S.I. de Caux S.A.  
et S.I. Regina S.A., soit pratiquement dans  
les immeubles et installations réservés à  
l'organisation des conférences à Caux . . . . . Fr. 2.424.433.—  
b) Disponibilités et autres actifs . . . . . Fr. 616.082.—  
Ensemble Fr. 3.040.515.—  
dont, en faveur du "Centre de Paris" . . . . . Fr. 398.054.—  
Reste . . . . . Fr. 2.642.461.—

Déduction faite de la Réserve spéciale constituée  
en 1953 et représentant les engagements condition-  
nels de la Fondation envers les enfants mineurs de  
feu M. Robert Hahnloser, de . . . . . Fr. 600.000.—  
Fr. 600.000.—

Le Fonds social au 31 décembre 1954 est ainsi,  
comme ci-haut, de . . . . . Fr. 2.042.461.—

FIDUCIAIRE A. WEISSENBACH  
EXPERT-COMPTABLE DIPLOME A.S.E.

Lausanne, le 14 juin 1955